126393 - Augmenter le prix d'une marchandise pour un client exclusivement

question

Je travaille dans un magasin et je traite les clients de façon discriminatoire selon leur capacité de marchander. Il m'arrive de vendre un article à 100 à un client et à 150 à un autre selon les cas. Y a-t-il là de la tricherie?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Vous ne devez pas demander un prix supérieur à celui du marché. Cependant, il n'y a aucun mal à l'alléger en faveur de certains clients. Ce qui est interdit, c'est d'exiger de certains un prix qui dépasse la valeur réelle de la marchandise. Ceci est surtout interdit, quand on a affaire avec un client qui ignore la valeur des marchandises ou qui est peu averti en matière de transactions. Il n'est pas permis d'exploiter la situation d'un tel client de manière à lui réclamer un prix supérieur à celui pratiqué dans le marché."